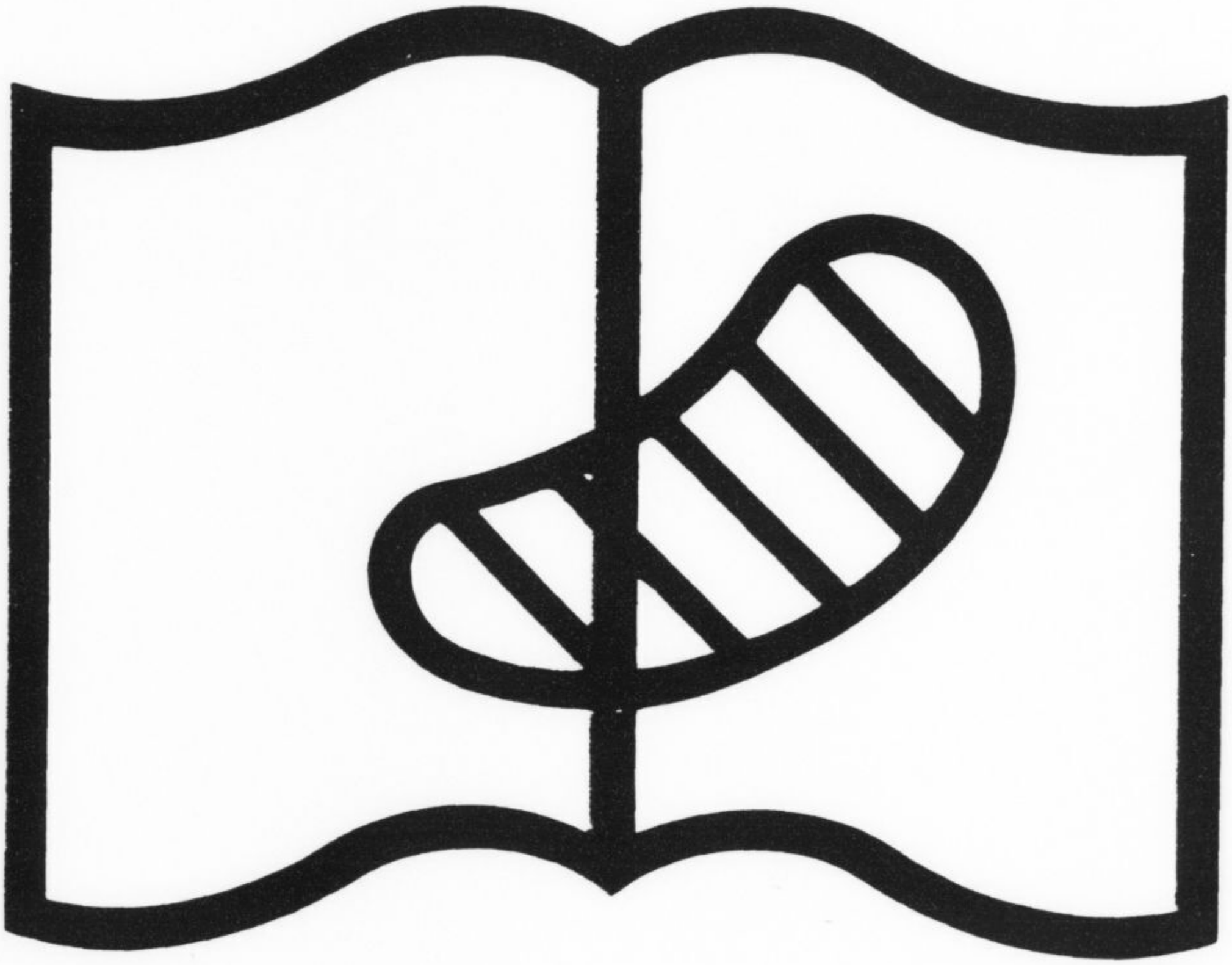

Original illisible

NF Z 43-120-10

Rédaction · Administration · Publicité
100, rue de Richelieu, Paris (2e)
Téléph. : RICHELIEU 81-55, 56, 57, 58
Adresse télégraphique : PARISPRES-PARIS
Les petites annonces sont reçues au bureau du journal tous les jours, sauf samedi après-midi, dimanche et fêtes, de 9 h. à midi et de 14 h. à 18 h.

Tarif des abonnements
6 mois. 260 fr.
1 an... 500 fr.
3 mois. 140 fr.
c/c 4154-81 Paris
Les abonnements partent du 1er et du 16 de chaque mois.
2 Francs

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE D.L. - 1-IX-1945

Paris-presse

DERNIÈRES NOUVELLES DU MONDE

SAMEDI 1er Septembre 1945
Saint-GILLES
2e ANNEE
N° 251

LE TEMPS QU'IL FERA
AUJOURD'HUI :
Ciel nuageux avec belles éclaircies. Température maxima stationnaire.
DEMAIN :
Brume le matin. Eclaircies l'après-midi. Vent faible. Température en baisse.

DERNIÈRE ÉDITION

Le général de Gaulle expose au Conseil des ministres les résultats de son voyage

Confiance rétablie entre France et Amérique

- Important Conseil des ministres
- Assurances sur l'Indochine
- Aide économique et crédits
- Reconstruction des régions dévastées

EST-IL nécessaire de souligner l'importance du Conseil des ministres qui se tiendra cet après-midi puisque le général de Gaulle et M. Georges Bidault y informeront leurs collègues des résultats de leur voyage ?

Avant que ce conseil ait pris fin et qu'un communiqué soit publié, il est évidemment prématuré de dresser le bilan définitif des résultats que le Chef du Gouvernement français rapporte d'Amérique. Mais on peut déjà en dresser un bilan provisoire.

Le résultat est double : moral d'abord, matériel ensuite.

Moralement, il n'est pas douteux qu'après ce voyage la France ne soit mieux comprise aux Etats-Unis. La réussite personnelle du général de Gaulle est, à cet égard, complète. Les paroles qu'il a prononcées dès son arrivée, sa visite à la tombe de Roosevelt, son attitude d'ensemble ont conquis les foules américaines et dissipé les préventions qui s'étaient fait jour à la suite de certains malentendus. On peut espérer désormais que les vieux liens d'amitié et de confiance qui existent depuis cent cinquante ans entre les Etats-Unis et la France vont se resserrer définitivement.

C'est sur cette base morale de confiance et de compréhension que vont reposer les résultats pratiques de la mission.

Résultats politiques

Le général de Gaulle, a présenté aux Etats-Unis le point de vue français sur les problèmes essentiels qui intéressent notre pays. Ces problèmes sont les suivants :

1. - Allemagne

Notre thèse est qu'il convient avant tout d'enlever le bassin de la Ruhr à la souveraineté du Reich et d'y instituer un régime international. A cet égard, notre point de vue a été compris. Toutefois, la Ruhr se trouvant actuellement en zone britannique, les Etats-Unis ne peuvent pas prendre l'engagement de faire prévaloir la thèse française. Elle sera de nouveau discutée au Conseil des ministres des Affaires étrangères qui se tiendra à Londres, le 10 septembre.

2. - Indochine

De nombreuses difficultés pratiques, résultant de la complexité des problèmes créés par la capitulation japonaise, restent à résoudre. Mais un fait essentiel est acquis : la souveraineté française sur l'Indochine est reconnue par les Etats-Unis.

La France étant toutefois incapable, pour l'instant, de réunir sur place les effectifs nécessaires au désarmement des troupes japonaises et au contrôle du pays, les zones d'occupation chinoise et britannique subsistent provisoirement.

3. - Bases

Le lendemain du jour où fut lancée la première bombe atomique, le président Truman insistait sur la nécessité pour les Etats-Unis d'acquérir dans le monde les bases nécessaires au maintien de leur influence. De notre côté, notre point de vue est invariable : la France Libre, en mettant, dès décembre 1941, les bases qu'elle possédait à la disposition des Alliés, ce qui permit de sauver l'Australie et de préparer la contre-offensive de Mac Arthur, a suffisamment prouvé son désir de coopération en temps de guerre. Il est donc inutile de donner à bail nos bases, comme l'Angleterre a été amenée à le faire pour certains de ses points d'appui. En conséquence, nous mettons nos bases à la disposition des Nations Unies, pourvu que nous conservions sur elles une souveraineté et un contrôle absolus.

Jacques LAMBERT.

(Suite en page 2.)

Un nouveau "plan" remplacera le prêt-bail

WASHINGTON, 31 août. — Au cours de sa conférence de presse, le président Truman a déclaré, hier matin, que, dès l'arrivée à Washington de la mission britannique, un plan serait mis au point qui serait susceptible de donner satisfaction à tout le monde et qui permettra de poursuivre l'aide accordée aux pays européens entre la fin du prêt-bail et le début des opérations de la Banque exportation-importation.

Le président s'est refusé à préciser davantage les projets que le gouvernement des Etats-Unis met actuellement au point, mais il a déclaré :

« Le ministère de la Guerre, le Département d'Etat et l'administration des affaires économiques étrangères travaillent à ce plan.

DANS DIX JOURS, LE CONSEIL DES CINQ MINISTRES OUVRIRA LA CONFERENCE INTERNATIONALE DE LA PAIX

LONDRES, 31 août. — Beaucoup d'observateurs diplomatiques considèrent que le Conseil des ministres des Affaires étrangères, qui se réunira à Londres, le mois prochain, sera l'ouverture, sinon le premier acte de la Conférence de la paix.

Si la date n'en est pas changée à nouveau, le Conseil se réunira, le 10 septembre, à Lancaster House, à Londres.

Les ministres qui en feront partie seront : MM. Byrnes, Bidault, Molotov, Bevin et Quang. Leur tâche consistera à préparer les projets de traités de paix avec l'Italie et tous les anciens pays satellites de l'Axe. Ils discuteront de l'avenir des colonies italiennes. Ils examineront aussi la proposition du président Truman qui consisterait à rendre libres à la navigation internationale les principales voies d'eau de l'Europe, les Détroits et la mer Noire.

Les projets élaborés par les cinq ministres auront ensuite à être ratifiés par leurs gouvernements respectifs, au cours d'une autre conférence, probablement.

Le régime de l'internement administratif aura bientôt vécu

Le décret du 18 novembre 1939 et l'ordonnance du 4 octobre 1944 donnent aux préfets le droit de prendre des mesures d'internement à l'égard des individus dangereux pour la défense nationale ou pour la sécurité publique jusqu'à la date légale de la cessation des hostilités.

Sans attendre la parution de ce décret, le conseil des ministres a décidé de prendre à bref délai des mesures préparatoires en vue de l'abrogation de l'internement administratif. En conséquence, le ministre de l'Intérieur a adressé aux préfets une circulaire leur interdisant de prendre de nouveaux arrêtés d'internement administratif, sauf : pour une durée de 15 jours, pour les suspects d'espionnage ou d'atteinte à la sûreté de l'Etat ; et pour une durée d'un mois pour les gros trafiquants du marché noir.

Une nouvelle révision des dossiers des internés qui seront soit déférés à la justice, soit libérés, doit être entreprise et achevée le 30 novembre.

Un délai plus long pourra être accordé, si nécessaire, aux territoires tardivement libérés.

Si le retour de certains internés à leur résidence antérieure risque de mettre leur vie en danger ou de provoquer de sérieuses perturbations de l'ordre public, ils pourront faire provisoirement l'objet d'une décision d'astreinte à résidence ou d'éloignement.

La révision s'appliquera aux internés étrangers et notamment aux internés civils allemands qui ont été remis aux autorités civiles françaises par les autorités militaires alliées ou françaises. Ces internés seront rapatriés dans leur pays, à moins qu'ils soient admis à résider en France ou qu'ils soient retenus en France pour être déférés à la justice française.

LA BANDE DES FAUX MONNAYEURS

Plusieurs comparses sont aux mains de la police

La Banque de France émet dès maintenant les coupures définitives

Les « fabricants » de faux billets de mille francs sont traqués par la police. Des arrestations ont été effectuées un peu partout en province, où un certain nombre de comparses chargés d'écouler les fausses coupures sont tombés entre les mains des enquêteurs.

La plupart sont des Arabes : ils touchaient en moyenne trois ou quatre cents francs par billet de mille francs. Pour l'instant, on a saisi pour dix millions de ces billets. Deux millions de francs, en « bons billets », ont également été saisis.

Il semble que, grâce à la rapidité de l'enquête, les faux monnayeurs n'ont pu mettre en circulation qu'une quantité relativement restreinte de fausses coupures. La Banque de France est d'ailleurs en mesure d'émettre dès à présent des coupures de sa fabrication dont la perfection est bien connue. Depuis plusieurs semaines, elle a invité ses comptoirs et les établissements de crédit à retirer systématiquement de la circulation les billets du type provisoire et à mettre en circulation des coupures définitives.

10 ANS plusieurs fois blessé, mascotte et G. I. d'honneur...

LE LAIT à 8 fr. le litre à partir du 2 septembre

A compter du 1er septembre 1945, afin d'encourager la production du lait, le prix du lait à la production est porté de 3 fr. 50 à 6 francs le litre. Sur cette base de 6 francs, le prix de revient au consommateur serait de 10 francs.

Afin de limiter les répercussions de cette hausse importante, le Gouvernement a décidé qu'une subvention de 2 francs serait accordée pour le lait entier consommé en nature par les enfants et les vieillards.

En conséquence, le prix de vente au détail du lait à Paris, à compter du 2 septembre 1945, est fixé à 8 francs le litre.

Malgré un prix de revient plus élevé, le prix du lait contrôlé livré en bouteilles dans les centres infantiles et exclusivement destiné aux nourrissons et aux femmes enceintes de plus de sept mois est également fixé à 8 francs.

...ce jeune héros polonais, que la guerre a fait orphelin

Roman Sokalowski, dit « Mascotte junior », G. I. d'honneur, porte le plus petit « battle-dress » du monde. Sur sa manche, huit chevrons font preuve de quatre années de campagne. Sa décoration du « Golden Heart » fait preuve de ses blessures. Il est l'hôte, à Londres, du 365e groupe de combats américain et trois fois par jour, avec une grande dignité, il monte les marches de l'ambassade des Etats-Unis, et vient voir si ses papiers d'immigration sont arrivés.

Ce petit garçon de dix ans est la mascotte et l'enfant adoptif d'un contingent de G.I. Avec eux, il a « fait » l'Italie, l'Autriche. Avec eux, il est revenu en France, il s'est embarqué pour l'Angleterre. Ils l'avaient recueilli, alors qu'il errait, blessé orphelin, fuyant les nazis qui avaient tué ses parents. Quand « son groupe » s'est embarqué pour les Etats-Unis, il emmenait le petit passager clandestin, mais un M.P. impitoyable l'a renvoyé à terre jusqu'à ce que ses papiers soient en règle.

Dans le Nouveau Monde, une nouvelle maman, un foyer accueillant attendent le petit G.I. démobilisé.

va retrouver une famille en Amérique

Dans le fort de la péninsule de Tutsu, un officier japonais donne des instructions pour l'accueil des avant-gardes américaines

(Telephoto Keystone New-York-Paris)

Les avant-gardes alliées *sont arrivées* à Tokio

L'entrée solennelle dans la capitale aura lieu au début de la semaine prochaine

YOKOHAMA, 31 août.

CE matin, des avant-gardes des troupes d'occupation américaines sont arrivées à Tokio. Les correspondants de guerre alliés utilisent déjà la radio de la capitale nippone.

On croit que l'entrée solennelle des troupes alliées est prévue pour le début de la semaine prochaine, après la signature de l'acte de reddition qui doit avoir lieu dimanche, sur le cuirassé américain « Missouri ».

Le G.Q.G. du général Mac Arthur, actuellement installé au Grand Hôtel de Yokohama, sera sans doute transféré à l'ambassade américaine à Tokio, dès que le toit de l'immeuble, endommagé lors des bombardements du mois d'avril, aura été réparé.

Dans la capitale, la vie est presque normale. Les tramways et le métro fonctionnent ; il y a de l'électricité et de l'eau et le service téléphonique n'a pas été interrompu.

L'occupation de la grande base navale de Katayama, en face de Yokohama, a également commencé ce matin.

Le nombre des soldats alliés qui se trouvent actuellement en territoire japonais, s'élève à plus de 50.000. Jusqu'à présent, les opérations d'occupation se sont poursuivies sans accroc.

Le nombre des soldats alliés qui arriver par mer et par air.

D'importants renforts continuent à

Le général Shimomura, ministre de la Guerre japonais, a annoncé que l'armée serait totalement dissoute après la signature de la reddition. La démobilisation a du reste déjà commencé.

Des négociations ont commencé en vue de la reddition de la garnison japonaise de Truk, forte de 38.000 hommes. La signature aura probablement lieu dimanche.

L'occupation de la grande île de Kiou-Siou commencera lundi

Tchoung-King annonce la réoccupation, par les troupes chinoises, du grand port de Hankéou.

L'occupation de l'Indochine

Une mission d'officiers britanniques est arrivée aujourd'hui à Saigon, où se trouve le Q.G. du maréchal Terautchi.

La première occupation générale de l'Indochine sera, sans aucun doute, assurée par des troupes britanniques ; mais on pense qu'elles seront remplacées par des troupes françaises aussitôt que des dispositions auront été prises pour amener celles-ci en nombre suffisant à Saigon.

LECLERC dans la baie de Tokio

YOKOHAMA, 31 août. — Le général Leclerc, qui doit signer au nom de la France l'acte de reddition, est arrivé aujourd'hui dans la baie de Tokio.

UN RÉCIT DE JULIAN HARTT
correspondant particulier de l'I.N.S.

Les "Japs" ne doivent pas regarder en face leurs vainqueurs

YOKOHAMA, 31 août. — La poussière s'élève en nuages denses tout au long de cette route de 32 kilomètres où file à toute allure notre jeep en allant d'Atsugi à Yokohama. Les soldats japonais, tentés à l'approche de notre voiture et nous tournent le dos, ne reprenant leur marche que lorsque nous sommes déjà au loin.

Nous aurions tort cependant d'y voir une manifestation d'hostilité ou de mépris. La raison de cette attitude étrange est tout simplement, ainsi que nous l'explique notre chauffeur-interprète, que les simples soldats n'ont pas le droit de regarder leurs vainqueurs en face.

La population, il faut bien le dire, garde une attitude renfrognée et impénétrable. Il n'y a pas de sourires ni de mouchoirs agités. Les gens sont là, impassibles devant leur maison ou aux fenêtres, partout où nous passons. Jamais un mot, jamais le moindre geste, comme si notre route déjà passent en sens inverse, s'arrêbordait de petites statuettes en ivoire jauni...

(Suite en page 2.)

HENRI POU YI PRISONNIER DES RUSSES

LONDRES, 31 août. — Henri Pou Yi, ex-fils du Ciel et empereur de Chine et du Mandchoukouo, est aujourd'hui prisonnier des Soviets, à Hsing-King, capitale du Mandchoukouo. Il y fut arrêté sur l'ordre du maréchal Wassilewski, qui ordonna son internement à Kharbine. Pou Yi, neveu de l'empereur chinois Kwan Sou, fut le dernier empereur de la dynastie mandchoue. Lors de la révolution chinoise, il s'échappa de Tien-Tsin, dans la concession japonaise. Plus tard, les Japonais le placèrent à la tête de l'Etat mandchou et il devint un instrument docile de leur politique. Pou Yi a passé mélancoliquement son temps à jouer avec des poupées délicates.

Ancien petit boutiquier parisien, agent de la Gestapo assassiné en Espagne où il s'était enfui

Mendel Szkolnikow "fit" des milliards avec les Allemands

Le fisc va récupérer 3.900 millions

Le dernier communiqué à la presse du 2e Comité de confiscations des profits illicites n'est pas précisément ordinaire. Il porte sur un montant des profits confisqués de 1.904.000.000 de francs, indépendamment d'une amende de 2 milliards. Soit au total tout près de 4 milliards. Il ne s'agit pas là d'une affaire courante. D'autant plus que la liste des « solidaires » du paiement des sommes en question groupe 54 sociétés ou personnes.

Quelles sont ces sociétés ? Le communiqué en donne la liste complète. Il convient d'en détacher la principale : la S.A.R.L. « Textina », dont le siège était à Paris et le créateur un certain Mendel Szkolnikow dit Michel.

Qui est ce personnage ? Tous ceux qui, pendant l'occupation, trafiquèrent de l'or, des pierreries, des devises des étoffes, des alcools, des cuirs, des métaux, pourraient le dire. Car de juin 1940 jusqu'en avril 1944, il fut l'un des plus puissants animateurs du marché noir.

C'était un personnage brillant, plein d'entrain, aimant les bons vins, les mets rares, les pierres précieuses et les femmes. Il vivait d'ailleurs entre sa femme légitime Raysa, née Tchernobilski et sa maîtresse allemande, Hélène Tietz, femme Janson. Cette dernière veillait sur son standing avec un soin exceptionnel. Elle possédait cent millions de bijoux et ne voulait pas d'un amant sans allure. Disons que Michel n'avait pas toujours été le séduisant aventurier qu'aimait Hélène Tietz. Il avait commencé comme « tout le monde » rue d'Aboukir. Russe d'origine et légalement apatride, il s'était installé dans une boutique terne où il revendait des marchandises provenant d'entreprises en faillite.

La guerre... Une bonne affaire

Et voilà que c'est la guerre, l'invasion, l'occupation.

Les troupes allemandes sont à peine à Paris que Michel se précipite à la kommandantur la plus voisine, contacte les grands chefs — en l'occurrence des fonctionnaires dépendant à la fois de Goebbels et de Himmler. Et c'est tout-à-coup l'ascension vertigineuse. Rue d'Aboukir, on n'a pas beaucoup l'habitude de s'étonner mais les Israélites qui n'avaient pas encore fuit sentirent qu'un danger pouvait planer sur eux. Ils avaient vu juste : Michel était simultanément fournisseur des troupes d'occupation et agent de la Gestapo. Son nom figure d'ailleurs sur la liste des criminels de guerre.

Au fond, la police l'intéresse assez peu. Il a surtout soif de luxe, de jouissance. Qu'on imagine ce pâle personnage à qui un peu de trahison rapporte de quoi assouvir tout ce qu'il avait dû refouler de son obscure boutique.

Prince du marché noir

Rappelons son activité de prince du marché noir. Cela commença d'abord par la création d'un de ces innombrables bureaux d'achats qui procurait à sa clientèle toutes les denrées rares à l'usage des officiers de la Wehrmacht jusqu'à des montres de pacotille pour les feldgrau, sans parler de kilomètres d'étoffes précieuses, de parfums de grand luxe destinés aux épouses d'outre-Rhin. Michel créa un bureau d'achat, puis deux, puis dix. Il avait un droit de regard sur tous ces organismes dont le but était de justifier le fameux slogan : « Les Allemands prennent tout ».

Nous avons dit que sa maîtresse avait reçu de lui une immense fortune en bijoux. C'était un placement sûr et solide. Si solide que Michel comprit tout à coup qu'il fallait opérer des placements. Les meilleurs placements sont les immeubles. Cet aventurier fut saisi d'une fringale extraordinaire de propriétés, hôtels, villas, etc. En très peu de temps, avec la complicité de sociétés immobilières hâtivement constituées, il acheta 20 palaces sur la Côte d'Azur et sur le territoire de Monaco, dont le Savoy et le Plaza à Nice, le Martinez et le Majestic à Cannes, et quinze hôtels de luxe à Monaco. Il possédait, en outre le Grand Hôtel d'Aix-les-Bains, le château d'Azé, une villa à Chatou. Ces placements non seulement étaient sûrs, mais Michel jouait « sur le velours » : c'était la crise du tourisme et les hôtels connaissaient un marasme exceptionnel.

Pierre BERGER

(Suite en page 2.)

LES COMMUNISTES CHINOIS DEMANDERAIENT A ENTRER DANS LE GOUVERNEMENT

TCHOUNG-KING, 31 août. — Les chefs communistes chinois auraient, selon la radio américaine, proposé au maréchal Tchang Kai Chek la formation d'un gouvernement de coalition comprenant les représentants de tous les partis chinois.

Les communistes auraient demandé, en outre : 1° la légalisation de tous les partis politiques ; 2° le droit de réunion ; 3° la liberté d'expression ; 4° la liberté de la propagande ; 5° le droit pour les forces communistes chinoises de recevoir dans les territoires qu'elles occupent, la reddition des troupes japonaises.

UN RITE SIMPLE ET HORRIBLE

HARA-KIRI

suprême ressource de l'honneur japonais

par Raymond HENRY

L'EPIDEMIE de hara-kiri, qui ensanglante les abords du palais impérial, n'est pas un fait étonnant pour qui connaît la psychologie du peuple japonais. Chaque Nippon se sent, en effet, touché personnellement dans son honneur par la capitulation inconditionnelle de son pays, et il est naturel qu'il désire ne pas survivre à cette humiliation.

L'empereur Hiro Hito, qui doit être plus humilié que quiconque, mettra-t-il fin à ses jours, lui aussi, en s'ouvrant le ventre rituellement, comme les bruits persistants le laissent prévoir ?

Sur ce dernier point, tout au moins, on peut sans peine faire le départ entre la légende et la vérité. Le Tenno ne fera pas hara-kiri, pour cette excellente raison qu'il n'en a moralement pas le droit. L'empereur du Japon, en effet, étant Dieu, est infaillible et ne peut s'écarter de la bonne voie ; si les choses tournent mal, comme dans le cas présent, la faute en est non pas à lui, mais à ses serviteurs, qui ont mal exécuté ses ordres ou qui se sont montrés indignes. Ni le Tenno ni aucun des membres de la famille impériale, qui participent à sa divinité, ne peuvent donc attenter à leurs jours : le hara-kiri, de leur part, serait un signe d'impuissance, et comment admettre qu'un être tout-puissant par essence puisse se reconnaître impuissant ?

Voilà donc une première question liquidée. Mais il en est d'autres. Et d'abord, qu'est-ce que ce fameux *hara-kiri* ?

Une vieille institution militaire et féodale, qui ne paraît d'ailleurs pas être d'origine nippone. C'est nous qui employons le mot japonais *hara-kiri*, qui signifie textuellement « coupe-ventre ». Les Japonais, eux, préfèrent se servir du synonyme chinois *seppuka*, considéré par eux comme plus élégant. Simple afféterie, ou rappel inconscient d'une filiation oubliée ?

Quoi qu'il en soit, le *hara-kiri* a peu à peu évolué au cours du moyen âge. A la base, il faut sans doute chercher le désir qui animait les guerriers vaincus d'éviter l'humiliation suprême : tomber vivants entre les mains du vainqueur. Avec le temps, la coutume s'est stabilisée, codifiée, et elle a trouvé sa forme définitive vers le début du XVIe siècle.

Le rite est à la fois simple et horrible. L'homme qui va faire *hara-kiri*, après avoir procédé aux ablutions rituelles et revêtu ses vêtements de cérémonie, s'assied à la mode japonaise — c'est-à-dire agenouillé et le corps reposant sur les talons — sur le *za-buton*, le coussin qui, dans les demeures nippones, remplace nos chaises et nos fauteuils. Alors, saisissant l'instrument du suicide, le *tantô*, poignard à lame droite, tranchante et pointue, il se le plonge lentement dans le bas-ventre, en ne l'enfonçant que de quelques centimètres, de façon à n'ouvrir que la paroi musculaire de l'abdomen et le péritoine, et remonte de bas en haut, d'un mouvement régulier, jusqu'au-dessus du nombril, le visage restant impassible et comme indifférent. C'est à ce moment-là qu'intervient l'ami qui, armé d'un sabre, a pris place derrière le protagoniste du drame : se penchant sur celui-ci, il lui donne le coup de grâce en lui tranchant la carotide...

Il y avait autrefois deux sortes de *hara-kiri* : obligatoire et volontaire. Le premier constituait une faveur permettant aux samouraïs criminels de ne pas mourir de la main du bourreau. Le lieu et le moment du supplice étaient notifiés au condamné et le gouvernement déléguait des témoins officiels pour assister à la cérémonie.

(Suite en page 2.)

Pour supprimer le hara-kiri...

...va-t-on condamner les fabricants des fameux « Samourais » au chômage ?

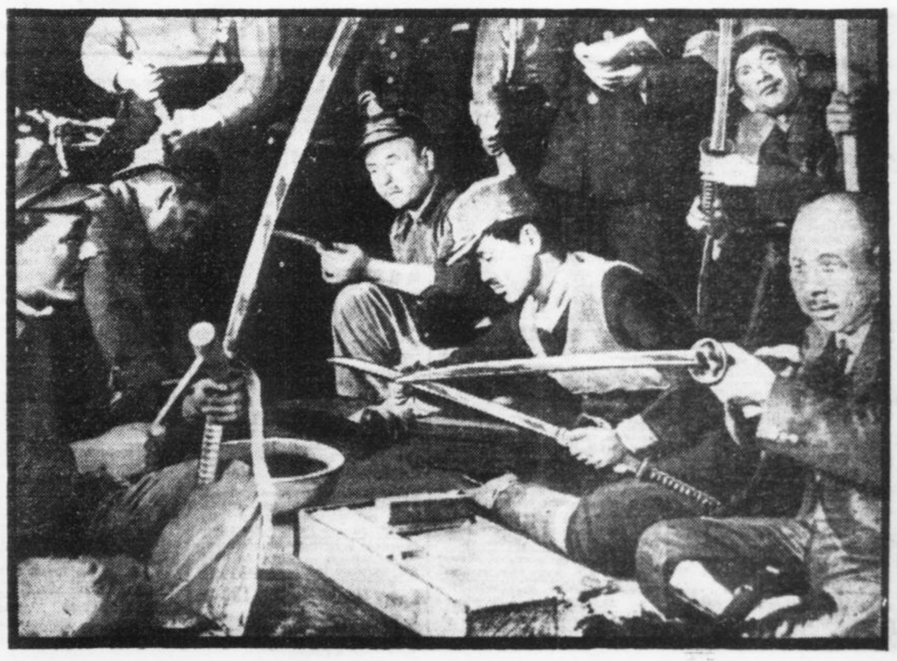

CET APRÈS-MIDI :

Deuxième rencontre des partis de gauche et de la C. G. T.

La C. G. T. n'aura vraisemblablement pas de candidat aux prochaines élections

La seconde rencontre des représentants des partis politiques : radical-socialiste, socialiste, communiste, des délégués de la Ligue des Droits de l'homme et du citoyen, et des membres du bureau de la Confédération générale du Travail, se tiendra cet après-midi dans une salle de l'immeuble syndical, 213, rue Lafayette.

Au cours de cette nouvelle conférence, les mandataires des organisations démocratiques de gauche et du mouvement confédéral vont poursuivre en commun l'examen des problèmes politiques actuellement posés devant le pays.

Mais il est dès à présent certain que la C.G.T. se bornera à demander aux porte-parole des partis de « gauche » de prendre l'engagement formel de défendre les points essentiels de son programme minimum. Il est peu probable qu'elle participera elle-même à la lutte électorale qui précédera la consultation populaire du mois d'octobre prochain. Le Conseil national confédéral, qui va tenir une session mardi et mercredi prochains, salle de la Société d'Horticulture, rue de Grenelle, se bornera, croyons-nous, à faire certaines recommandations aux 5.500.000 adhérents du mouvement syndical français, mais les laissera finalement libres de se prononcer dans le sens qui leur semblera le meilleur.

« PAS DE DEVALUATION DU FRANC »

dit-on au ministère des Finances

Certains commentaires tirés des entretiens de Washington font paraître comme probable une prochaine dévaluation du franc.

Nous avons interrogé à ce sujet le bureau de presse du ministère des Finances où l'or dément formellement qu'une mesure de ce genre soit envisagée.

— Douze évadés de la prison militaire de Strasbourg, qui se livraient à des pillages dans les Hautes-Vosges, sont capturés.

Comité de confiscation des profits illicites du département de la Seine

Le 2e Comité de confiscation a rendu à l'encontre de M. SZKOLNIKOW Mendel, dit Michel, ayant résidé 19, rue de Presbourg, à Paris (16e), la décision suivante :

Montant des profits confisqués 1.904.000.000
Montant de l'amende ... 2.000.000.000

Pour le paiement en totalité ou en partie des sommes ci-dessus, ont été rendues solidaires les personnes suivantes :

M. MARINAUD Fernand, à Paris ; M. TRAYAUD Louis, à Bourg-la-Reine ; M. CHOISIT Mathieu, à Monaco ; M. BLANCHET Nicolas, à Monte-Carlo ; M. DUC Charles, à Paris ; M. PETIT-NOUVELLON Gustave, à Paris ; Mme PETIT-NOUVELLON, à Paris Mme TCHERNO B I L S K I Raysa, épouse SZKOLNIKOW, à Monte-Carlo ; Mme TIETZ Hélène, épouse SAMSON, à Paris ; M. MARTINEZ Emile, à Cannes ; M. SIMONET Georges, à Lyon ; la S. A. R. L. « TEXTIMA », à Paris ; la S. A. R. L. « PETIT-NOUVELLON », à Paris ; la S. A. R. L. « SOCIETE PARISIENNE DE BRASSERIES », à Paris ; la « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA RUE DE PRESBOURG », à Paris ; la « SOCIETE IMMOBILIERE DU BOULEVARD DE LA MADELEINE », à Paris ; la S. A. « SOCIETE GENERALE IMMOBILIERE », à Paris ; la S. A. « SOCIETE IMMOBILIERE DE L'AVENUE MARCEAU », à Paris ; la S. A. « SOCIETE DES IMMEUBLES DE LA PLACE DE L'EUROPE », à Paris ; la S. A. « GENIA », à Paris ; la S. A. R. L. « SOCIETE FRANÇAISE DES CHARBONS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX », à Paris ; la S. A. « SOCIETE COMMERCIALE DE L'OCEAN INDIEN », à Paris ; la S. A. « SOCIETE DES GRANDS HOTELS DE NICE », à Nice ; la S. A. « SOCIETE NOUVELLE D'ENTREPRISES D'HOTELS », à Nice ; la S. A. « SOCIETE DE L'HOTEL DE FRANCE », à Nice ; la S. A. « SOCIETE IMMOBILIERE ET D'EXPLOITATION DE L'AVENUE MASSENA », à Nice ; la S. A. « SOCIETE FONCIERE DU SUD DE LA FRANCE », à Nice ; la S. A. « SOCIETE IMMOBILIERE DU CERCLE DE LA MEDITERRANEE », à Nice ; la S. A. « SOCIETE DES GRANDS HOTELS DE CANNES », à Cannes ; la S. A. « SOCIETE FERMIERE DE L'HOTEL MARTINEZ », à Cannes ; la S. A. « SOCIETE DES GRANDS IMMEUBLES DE LA COTE D'AZUR », à Nice ; la « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA FONTAINE DU RU », à Carrières-sur-Seine (Seine-et-Oise) ; la S. A. R. L. « ETABLISSEMENTS TEXTILES DE SAINT-JAMES D'ORMONT (Vosges) ; la S. A. « SOCIETE IMMOBILIERE DU TENAO », à Monaco ; la S. A. SOCIETE DE L'HOTEL WINDSOR ET DE SES ANNEXES », à Monaco ; la S. A. « SOCIETE DE L'HOTEL DU LITTORAL », à Monte-Carlo ; la S. A. « SOCIETE DE L'HOTEL DU HELDER », à Monte-Carlo ; la S. A. « SOCIETE IMMOBILIERE TRIANON », à Monaco ; la S. A. « SOCIETE IMMOBILIERE DU PALAIS DE BELLEVUE », à Monte-Carlo ; la S. A. « SOCIETE DES HOTELS SAINT-JAMES ET DES ANGLAIS », à Monte-Carlo ; la « SOCIETE FONCIERE AZUREENNE », à Monte-Carlo ; la S. A. « SOCIETE DE COOPERATION FINANCIERE », à Monte-Carlo ; la S. A. « L'INVESTISSEMENT FONCIER », à Monte-Carlo ; la S. A. « SOCIETE DE PARTICIPATIONS GENERALES », à Monte-Carlo ; la S. A. « DE L'HOTEL SAVOY », à Nice ; la S. A. « SOCIETE DE L'HOTEL MIRABEAU », à Monte-Carlo ; la S. A. « VICTORIA », à Monte-Carlo.

Hiro Hito n'a pas le droit de faire hara-kiri

(Suite de la première page)

Ce genre de *hara-kiri* est tombé en désuétude, et il ne reste aujourdhui que le *hara-kiri volontaire*.

Dans quelles circonstances un Japonais se donne-t-il la mort de cette façon ? Le *hara-kiri* procède toujours de raisons morales : on se tue soit pour donner une preuve de loyalisme à un chef défunt, en refusant de lui survivre ; soit, comme c'est le cas actuellement, pour ne pas voir les malheurs de la patrie, soit encore pour protester — quand les autres protestations sont vaines — contre un supérieur dont on juge l'action néfaste, soit enfin pour racheter une faute, ou du moins ce que la conscience japonaise, chatouilleuse à l'excès, considère comme une faute.

Prenons l'exemple célèbre du général Nogi, le vainqueur de Port-Arthur. Quand mourut, en 1912, l'empereur Meiji, auquel il avait sacrifié sa vie et donné ses deux fils tués pendant la guerre russo-japonaise, Nogi, parvenu au faite des honneurs, résolut de suivre dans la tombe son souverain bien-aimé. Ayant fait venir sa femme, il lui tint ce langage.

— Je n'ai plus personne à servir. J'ai donc décidé de me tuer. Et puis, j'ai une faute à racheter : en 1874, étant jeune officier et ayant à réprimer la révolte des Samourais qui ne voulaient pas accepter la politique de modernisme inaugurée par l'empereur Meiji, je me suis fait prendre un drapeau. Le Tenno avait eu la bonté de me pardonner ; moi, je ne me suis jamais pardonné. L'heure est venue d'expier.

Ayant dit, il se fit *hara-kiri*, assisté par sa femme qui lui donna le coup de grâce. Après quoi, Mme Nogi elle-même se coupa la gorge devant le cadavre de son mari : car la femme, être d'essence inférieure, n'a pas droit aux honneurs du *hara-kiri* et, dans les cas d'ailleurs fréquents ou le loyalisme et le devoir l'obligent au suicide, ne peut que se trancher la carotide.

Publicité et propagande

Quant au lieutenant Ohara, qui se fit *hara-kiri* en 1891 à Tokio, devant la tombe de ses ancêtres, il donna un curieux exemple de ce que peut produire, dans un cerveau japonais, le mélange de la tradition et du progrès, car, ayant laissé un papier indiquant qu'il se tuait pour attirer l'attention de l'empereur et de la nation sur le péril russe, il demandait en même temps que la nouvelle de son suicide fût directement transmise aux agences de presse et aux journaux !

De tels actes valent à leurs auteurs une admiration générale et un rang quasi-divin, puisqu'on leur élève des temples. Mais l'hommage de la foule s'adresse même à des criminels, quand ils ont agi pour des motifs nobles. Nishino Buntaro, un Shinto fanatique qui assassina en 1889 le vicomte Mori, le jour où fut promulguée la Constitution et pour protester contre cette innovation jugée détestable, fut honoré comme un dieu.

Ce qui se passe actuellement montre que le *hara-kiri*, bien qu'étant en règle générale individuel, ne l'est pas toujours. De fait, l'histoire du Japon mentionne également des cas de suicides collectifs. Lorsque le gouvernement impérial dut céder aux demandes conjointes de la France, de la Russie et de l'Allemagne, et rétrocéder à la Chine la province du Liao-Toung, qu'il venait de conquérir, quarante officiers se réunirent pour se donner la mort. Mais l'exemple le plus célèbre, qui alimente aujourd'hui encore la littérature et le théâtre nippons, est celui des quarante-sept *Rônins*, c'est-à-dire des quarante-sept chevaliers errants.

L'épisode se place au début du XVIIIe siècle : deux nobles de haut rang, Asano et Kira, s'étaient pris de querelle au Palais impérial sur une question d'étiquette, et Kira ayant insulté Asano, l'autre l'avait souffleté. Or, un tel geste souillait la résidence sacrée de l'empereur : Asano fut condamné à se faire *hara-kiri* le soir même, ses biens furent confisqués et les membres de son clan dispersés : réduits à une vie errante, ayant perdu à la fois leur seigneur et leur foyer, ils devinrent des Rônins.

Tel fut le premier acte, qui se passa en avril 1701. Le second, celui de la vengeance, ne se déroula que deux ans plus tard. Les quarante-sept Rônins, en effet, mûrissaient leur plan. Bien que la vendetta fût interdite par la loi, elle était impérieusement ordonnée par la coutume. Ne pas se venger d'un ennemi, c'était s'exposer à être mis à l'index de la société. S'en venger, d'autre part, c'était se condamner à la peine capitale. Devant cette alternative, jamais un Japonais n'a hésité.

Les quarante-sept s'étaient disséminés. Ils étaient devenus charpentiers, manœuvres, marchands. Plusieurs d'entre eux, cependant, restaient à proximité de la maison de Kira, dont ils étudiaient les abords et les aitres. Quand tout fut prêt, le signal de rassemblement fut donné : c'était le 30 janvier 1703, par une violente tempête de neige. Les quarante-sept rônins forcèrent la grille de la demeure et, parvenus devant Kira, le prièrent respectueusement de bien vouloir se faire *hara-kiri*. L'autre ayant refusé, ils le tuèrent sur place. Puis, s'étant mis en rang, ils se rendirent au temple de Sengajuki, où était enterré Asano, tandis que la foule, massée sur leur passage, leur prodiguait les marques de sa sympathie et leur tendait des rafraîchissements. Arrivés au temple, et reçus par l'abbé en personne, ils jetèrent sur la tombe de leur seigneur la tête de ce Kira dont l'insulte était désormais lavée, et ils se firent ensuite *hara-kiri*, ensemble, comme venait de les y condamner la sentence impériale.

Aujourd'hui encore, les tombes des quarante-sept rônins sont l'objet d'un culte public de la part de ce peuple japonais qui se vante — non sans raison — de ne pouvoir jamais être compris par les Occidentaux que nous sommes...

R. H.

Confiance rétablie entre la France et les Etats-Unis

(Suite de la première page)

Les résultats économiques sont nettement positifs. La suppression du « prêt-bail » risquait de nous mettre dans une situation difficile. De ce côté, tout péril paraît conjuré. L'aide que le général de Gaulle a demandée aux Etats-Unis va nous être accordée sur une vaste échelle. Un plan de reconstruction de nos régions dévastées, à exécuter de première urgence, a été adopté par Washington.

D'autre part, d'importants crédits — on parle, sans qu'on puisse avoir de précisions officielles, de 650 millions de dollars, remboursables en trente ans et portant intérêt à 2,3/8 % — vont nous permettre d'accroître nos importations en provenance des Etats-Unis et d'accélérer notre redressement.

La traditionnelle amitié du Canada pour la France s'est encore affirmée lors du passage du général de Gaulle à Ottawa et va renforcer encore l'aide que nous allons recevoir des Etats-Unis. Devenu une grande puissance industrielle et agricole, le Canada va nous fournir des céréales, du tonnage, du papier, de l'outillage industriel.

Il ne nous reste plus qu'à travailler et à nous unir : deux conditions sans lesquelles toute aide extérieure serait inopérante. La tâche est difficile ? Sans doute. Mais elle doit être accomplie, en vertu du vieil adage : « Aide-toi, le Ciel t'aidera ».

Raymond HENRY.

Les scandaleux profits de Mondel Szkolnikow

(Suite de la première page)

Mais l'argent rentrait à flot. C'était comme une vague dévastatrice, un débordement de millions tel qu'il fallait continuer à acheter à tour de bras. Alors Michel réussit ce coup inouï d'acquérir dans Paris même soixante immeubles très importants dont celui de l'Hôtel de Paris.

Hélas, pour lui, le vent tourna. Après l'effondrement du IIIe Reich, tous les opérants du marché noir durent disparaître. Michel sentit que la chance passait dans l'autre camp et, en avril 1944, avant même le débarquement allié, Michel, accompagné de ses femmes, passa en Espagne, s'installa à Madrid où il put continuer à mener grand train grâce à une valise pleine à craquer de pierres précieuses. Peut-être aurait-il continué ce qu'il avait si brillamment réussi en France, mais dans ce milieu de gangsters, un drame se déroula. Qu'avait-on à reprocher à Michel, aventurier d'envergure et agent de l'Allemagne ? C'est ce qu'on apprendra un jour. Toujours est-il qu'il ne doit pas s'agir de reproches légers car le 19 juin 1945 on a trouvé sur la route de Madrid à Burgos le cadavre d'un homme à moitié carbonisé, lardé de coups de poignard. On réussit à l'identifier : c'était celui de Szkolnikow, dit Michel.

Que sont devenues ses deux femmes ? Cela nous intéresse déjà moins que de savoir que les biens confisqués le sont au profit de la nation...

Que sont devenues également les sociétés qu'il fonda ou qu'il exploita ? Le séquestre des biens n'est pas encore levé. Les sociétés continuent leur activité jusqu'à ce que le percepteur se présente un jour à elles pour exécuter l'arrêt du Comité de confiscation. Nous saurons ultérieurement quels furent les protecteurs de Michel. Ne serait-ce pas quelque part du côté de l'Espagne, justement où l'on a trouvé le cadavre ?

P. B.

LES CHEMINS DE FER ACCEPTENT LES COLIS DE 50 KILOS

A partir du 1er septembre, les chemins de fer accepteront les colis de toute nature d'un poids de 50 kilos. Jusqu'à présent, la S.N.C.F. n'acceptait pas de colis au-dessus de 30 kilos.

courses

Résultats de Maisons-Laffitte

PRIX D'AVON

1. Persée (M. Dumoulin) ..... G. 23
à M. E. Gugenheim.
2. Quiros (G. Bartholomew) (105) .. P. 13
3. Questorien (G. Lebon) (128) ..... P. 17
P. 42
1 l. 1/2. — 1. — 21 partants.
N. pl.: 102, 103, 106, 111, 113, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 125, 126, 127, 129, 131.

PRIX DU BREAU

1. Le Daim (d. Rameh) (223) ..... G. 50
à M. Jonckheere.
2. Roscoff (P. Blanc) (220) ..... P. 18
3. Horie Vent (N. ruin) (206) ..... P. 15
P. 25
1/2 l. — 4 l. — 20 partants.
N. pl.: 201, 202, 204, 205, 207, 208, 210, 212, 213, 215, 218, 219, 221, 222, 224, 225, 226.

bourse de Paris (CLÔTURE) 31 AOUT

Le march soutenu pendant la sance s'anime en clôture et termine en reprise générale. Les valeurs étrangères et les caoutchoucs sont en vedette. Fermeté de la Royal Dutch, de la Canadian Pacific et des mines d'or. Rentes bien disposées.

VALEURS	Cours précéd.	Cours du jour
3 % perpétuel	100 40	100 40
5 % 1920	149	149 50
3 1/2 % Am. 1942	104 10	104 10
3 % Amort. 1942	100 05	100 05
3 % Amort. 1945	101 25	101 35
Créd. Nat. juin 1941	2119	2100
Créd. Nat. janv. 1942	5095	5091
Crédit Nat. déc. 1943	10335	10335
S.N.C.F. 4 C. 1941	1042 50	1042
Banque de France	24500	25000
Banque de l'Indochine	12950	13300
B.N.C.I.	990	1050
Banque Paris-Pays-Bas	1490	1522
Banque Union Parisienne	975	996
Comptoir d'Escompte	1690	1700
Crédit Commerc. Fr.	1295	1300
Crédit Industriel	1100	1095
Crédit Foncier	6900	6875
Crédit Lyonnais	1025	1004
Société Générale	2025	2030
Suez (action)	49900	50000
Métropolitain	1335	1360
Nord	1710	1750
Tram. Indoch. jouis.	5000	5000
Lyonnaise des Eaux	1225	1250
C.P.D.E.	1376	1426
Générale Electricité	3010	3150
Energie Industrielle	1550	1580
Union d'Electricité	658	660
Ecl. Ch. et Forc. Motr.	1350	1325
Gaz et Elect. (Réunis)	730	725
Gaz France et Etranger	1400	1515
Chant. Saint-Nazaire	1950	2005
Fives-Lille	1625	1635
Forges Nord-Est	1285	1305
Denain-Anzin	2190	2225
Penarroya	1200	1250
Schneider	3125	3150
Courrières	520	550
Lens	691	720
Le Nickel	3100	3155
Pennaroya	1030	1110
Fr. des Pétroles	2500	2525
Gafsa	3370	3475
Air Liquide	2675	2750
Ugines	2975	3060
Kuhlmann	2016	2100
Péchiney	2435	2435
Rhône-Poulenc	3050	3120
Saint-Gobain	5915	6175
Chargeurs Réunis	3075	3040
Brass. Quilmès	25300	26800
Radio. Say	1120	1150
Boilet et Chausson	4852	4975
Piant. d'Hévéas	1132	1220
Afrique Occidentale	1850	4950
Canadian Pacific	1405	1430
Rio-Tinto (J.)	5135	5480
Royal Dutch (10)	15728	16000

MARCHE DES COURTIERS

Cambodge	1600	1635
Padang	1725	1770
De Beers	6100	6425
Shell Transport	180	1875
Crown Mines	3825	3925
Rand Mines	3450	3595

Votre BON de la LIBÉRATION vaut aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain grâce à son intérêt progressif

D

L'AFFAIRE de Pearl Harbour

Truman : "Le pays tout entier est à blâmer"

WASHINGTON, 31 août. — Le « Washington Times Herald » déclare que le général Marshall, chef d'état-major, après le rapport du tribunal militaire le mettant en cause à propos de l'affaire de Pearl Harbour, demanderait : 1° à être relevé immédiatement de ses fonctions ; 2° à pouvoir se défendre devant le tribunal en question.

Le ministère de la Guerre aurait déclaré sans fondement cette information.

On sait depuis longtemps, en effet, que le chef de l'armée des Etats-Unis a atteint, le 31 décembre dernier, soixante-quatre ans, âge de la retraite et qu'il se propose de renoncer à son poste aussitôt sa tâche dans la guerre terminée.

De violentes controverses se sont élevées hier sur les causes du désastre, dès que furent déposés les rapports où les commissions d'enquête de l'armée et de la marine ont consigné, en 127.000 mots, leurs constatations et leurs conclusions.

« Cette affaire est le résultat de la politique poursuivie par le pays lui-même. » C'est en ces termes que le président Truman a résumé jeudi, au cours de sa conférence de presse, le rapport sur Pearl Harbour.

Le président a déclaré que la responsabilité du président Roosevelt n'était pas engagée.

« Le pays est tout entier à blâmer », a conclu M. Truman.

Avec les Américains dans Yokohama en ruines

(Suite de la première page)

Nous sommes allés voir Yokohama, pour nous faire une idée des dévastations causées par nos bombardiers. Les résultats dépassent de loin tout ce que nous avons pu imaginer. L'immense métropole, qui est peut-être en étendue la plus grande ville du monde, n'est qu'un unique champ de désolation où, pendant des kilomètres, on ne voit que des ruines parmi lesquelles émergent çà et là des poutrelles de fer tordu et rouillé. La cité de ruines est habitée par des familles qui vivent dans des trous creusés sous les décombres.

Seul, l'hôtel où le général Mac Arthur a établi son G.Q.G. se trouve encore en état habitable. Les Japonais, civils et militaires, travaillent maintenant au déblaiement des ruines et à la réparation des immeubles les moins éprouvés. Les sentinelles nippones nous saluent à notre passage, mais la plupart des gens nous ignorent purement et simplement, bien que je n'aie pu constater jusqu'à présent aucun signe d'hostilité ouverte.

C'est encore l'attitude de notre chauffeur-interprète qui présage celle qui sera peut-être, d'ici quelque temps, adoptée par la majorité de ce peuple étrange.

Au moment où je lui offre une cigarette, il l'accepte sans sourire, en me faisant juste un petit signe de tête. Il la met dans sa bouche et l'allume... puis, un instant plus tard, il sort son étui à cigarettes pour nous montrer qu'il était vide et, avec l'accent auquel nous nous habituerons tôt ou tard, me dit : « Merci. »

AUGMENTATION DU PRIX DE L'ELECTRICITE

Par application du jeu des index économiques électriques prévus par la convention d'exploitation, le prix du kilowatt a été relevé de 4 fr. 64 à 5 fr. 33, avec effet depuis le 1er août.

mots croisés

PROBLEME N° 208

HOR. — I. Habiles généraux. — 2. Conjonction. Nomenclatures. — 3. Originaire. Possessif. — 4. Dans la bouche du charretier. Terreur du gibier de potence. — 5. Tyran de Pise. En épelant : Agacé. — 6. Trouvés dans le berceau. Désagréable quand elle est vieille. — 7. Pronoun. Vieille victime d'un fratricide — 8. Père d'une héroïne de Racine. — 9. Ville d'Italie. — 10. Ioie. Règle.

VER. — I. Tuyaux. — II. Filet à mailles carrées. — III. Grosse mouche. Pronom. — IV. Coule en Asie. Redingote. — V. En Géorgie. Richesses. — VI. Carte. Préfixe privatif. Joyeux recueils. — VII. De plus. Négation. — VIII. Nouveau venu. Repoussant. — IX. Massif montagneux. Conjonction. — X. Torrent.

Solution du Problème n° 207

HOR. — I. Universel. — 2. Sévère. — 3. Terrestres. — 4. Etc. Iule. — 5. Soture. — 6. Sas. Ironie. — 7. Ebenite. — 8. Lésinet. Io. — 9. Et. Es. Ist. — 10. Sein. Polka.

VERT. — I. Ustensiles. — II. Née. Eté. — III. Ivresses. — IV. Vertu. Bien. — V. Erections. — VI. Res. Urne. — VII. Tiroir. — VIII. Ruent. Il. — IX. Et. Ieisk — X. Isère. Ota.

Sport partout...

A propos de Jany — SLIP OU MAILLOT...

Le record battu par Jany, samedi dernier, sera-t-il homologué ? Si on ouvre le règlement de la fédération internationale, on y lit :

« ...le costume d'une seule pièce devra être de couleur foncée et d'un tissu non transparent. Il ne sera pas décolleté à plus de 12 cm. par devant et à plus de 23 cm. par derrière. Il doit être découpé en ligne droite autour de la circonférence de la jambe... »

Une discussion orageuse s'était élevée à la F.I.N.A. et c'est la pudibonderie des représentants anglais qui fit adopter ce règlement qui rend obligatoire le port du slip sous le maillot.

La F.F.N. a, depuis trois ans, admis pour ses championnats une dérogation : les concurrents doivent porter deux slips décents superposés.

Mais pour un record aucune dérogation n'a été admise officiellement.

Toutefois, comme il s'agit d'un record national, le record de Jany, qui portait deux slips, sera selon toute vraisemblance homologué.

Mais attention, Jany ! A Marseille, c'est le record d'Europe de Fisher qui peut tomber (56" 8/10). C'est slip et maillot qu'il faudra porter ce jour-là !

J.-B. GROSBORNE.

★ *Nakache, nommé comme professeur d'éducation physique à Joinville, se fixera cet hiver à Paris. Signera-t-il à nouveau à son ancien club, le C.N.P. ?*
★ *L'équipe de l'Ile-de-France fait natation, plongeon et water-polo rencontre, dimanche, la Guyenne à Bordeaux.*
★ *Le C.N.P. quitte Paris, ce soir, pour Marseille.*
★ *François Debonnet, Pezcellent goal de Toulouse, est muté à Paris où nous le verrons cet hiver à la tête d'une des meilleures équipes de la capitale.*

"Un peu de soleil et la cendrée sera Lonne" dit M. JOFFET

La cendrée du stade de Colombes a été refaite à l'occasion des championnats d'Europe de 1938. L'ancienne piste

Sydney Wooderson a couru pour la dernière fois à Colombes à l'occasion des championnat d'Europe de 1938 qu'il enleva en 3'50" devant le belge Hostert.

Marcel Hansenne lors de sa dernière course à Colombes, en septembre 1941, fut battu par le lyonnais Berthaud sur un kilomètre. C'est un des plus mauvais souvenirs de sa carrière sportive.

Il enleva, par contre, deux titres de champion de France, à Colombes, sur 800 mètres, en 1939 et en 1941.

mesurait 500 mètres, la nouvelle a été réduite à 400 mètres. Il semble qu'en étant raccourcie elle ait perdu de sa valeur.

B. TALBERT grande vedette aux U.S.A.

B. Talbert poursuit victorieusement sa carrière dans le Championnat des U.S.A. Sa dernière victime est le champion junior de l'an dernier, Herbert Behrens, qu'il battit par 6-1 6-4.

D'autre part, Sydney Wood, ex-champion de Wimbledon, défit au même tournoi, par 6-3, 6-2, F. Guerneser, qui fit, récemment, tant d'impression à Roland-Garros

B. Destremau battu à St-Moritz

GENEVE. — Le tournoi de St-Moritz a été marqué par la victoire de l'espoir suisse J. Spitzer, vainqueur de B. Destremau, par 6-4, 6-3.

Plus heureux en double et double-mixte, notre représentant, en compagnie de Mercier, gagna la première épreuve aux dépens de l'équipe Spitzer-Fabricetti, et la seconde, avec l'aide de Mme Chapuis, contre l'association Mlle Sutz-Spitzer.

— A Oslo, au cours d'une réunion d'athlétisme, Mlle Anna Larson a battu le record du monde féminin des 800 m. en 2' 13" 8/10.

— Bientôt Cerdan-Mac Avoy... Hubert Grunewald, qui dirige le Palais des Sports, nous a déclaré, ce matin, que les organisateurs de l'O. S. A. lui avaient demandé de leur réserver une date pour un match Cerdan-Mac Avoy.

Les pourparlers, engagés depuis plusieurs semaines, seraient sur le point d'aboutir.

Le Palais des Sports rouvre ses portes

Le Palais des Sports, qui était réquisitionné depuis le 11 avril, sera rendu libre à partir du 1er septembre et, après quelques jours, nécessaires à la remise en état, à la désinfection, les organisations sportives reprendront.

Il ouvrira ses portes à la boxe le 23 septembre, et au cyclisme le 7 octobre.

Charron grand buveur de lait boxera en octobre

Robert Charron vient d'écrir de la ferme de sa mère à Buxerolles, près de Poitiers, où il s'est mis au vert, une lettre curieuse à son manager, G.-Ch. Raymond :

— Je ne bois plus que du lait, lui écrit-il. C'est délicieux ! Finit les apéritifs, les copains, les bars, les petites amies. Je « balance » tout ça !

— Puisse-t-il tenir parole ! soupire G.-Ch. Raymond.

En tout cas, Charron effectuera sa rentrée dans la première quinzaine d'octobre. Benaim lui a réservé une date au Vél' d'Hiv' pour cette époque.

Quel sera son adversaire ? Charron désirerait Diouf. La parole est à Assane. — F. L.

Paris, étape vers Londres

La théorie du « splendide isolement » sportif de la Grande-Bretagne semble, cette fois, bien abandonnée. Et cela dans tous les domaines. Des rumeurs parviennent à nos oreilles de toute part, que ce soit au boxe, au cyclisme, en tennis, en rugby ou en football. Dans ce domaine, il semble que les choses puissent marcher assez rapidement.

En tout cas, M. Jules Rimet suit la question avec une attention passionnée :

— Je vais convoquer le bureau de la F.I.F.A. fin septembre à Paris et non à Zurich, qui est pourtant le siège officiel, nous disait-il hier soir dans ce bon vieux métro Porte des Lilas-Levallois où l'on se rencontre entre sportifs sans se donner rendez-vous. La raison, c'est que Paris est plus central et qu'il s'agit de traiter uniquement la question de l'entrée des Britanniques à la F.I.F.A.

Et il ajoutait :

...al d'autant plus que Antonin Magne, mon voisin et conseiller, me dirige.

Tacca veut faire une belle performance dans notre épreuve, ne serait-ce que pour embêter ceux qui le traitent de sucer de roue. — M. M.

Le cran d'Amiens contre la science du Stade

Amiens : Cajart, Albaudi, Blean; Doual, Cardon, Haroux; Uchart, Illier, Menent, Duthilleul, Van Hecke.

Stade : Domingo; Chrétin, Grillon; Bourdon, Emmanuelli, Grégoire; Braden, Luciano, Maudaluniz, Fruieux, Berbette.

Le Danemark bat la Norvège

COPENHAGUE. — Surprise, les Norvégiens, bien partis et menant par 2 à 1, se sont effondrés dans le dernier quart d'heure. Finalement, le Danemark triomphe par 4 buts à 2.

De Montane à G. Perez

- Le Toulousain Pierre Montané est arrivé hier à Paris. Il s'installe à nouveau dans la capitale. Il débutera à Wagram.
- C'est Devynck qui serait l'adversaire de Battling Hai, le « gentleman noir », le 16, au Cirque d'Hiver.
- Leclerc a été pressenti pour matcher Dauthuile, le 12, à l'Elysée
- Roger Ocquinarenne est rentré de vacances avec ses poulains, Walzack, Gaillard, Vignes, Krawisk, Matéos et Mekhaoui.
- De nouvelles offres ont été faites à Tenet pour rencontrer Mastrantuano à Marseille.
- Paul Félix, le moyen de Trickri, fera sa rentrée en octobre.
- Germain Perez sera bientôt « cabaretier », rue d'Hauteville. « Mais je n'abandonne pas la boxe.

Andersson échoue... mais un espoir se distingue

STOCKHOLM. — *Foule au stade de Stockholm pour voir Arne Andersson s'attaquer au record du monde du mille anglais détenu par Gunder Haegg en 4' 1" 4/10.*

Andersson courut la distance en 4' 6" 2/10. Pourtant l'aspirant recordman avait accompli le premier tour de piste en 57", soulevant l'enthousiasme de la foule mais, bientôt l'allure se ralentit et l'espoir tomba. Il semble que cet échec soit dû en partie à la piste alourdie par la pluie, et aussi à l'absence de Gunder Haegg et Strand.

L'espoir suédois Laeseker remporta le 400 mètres en 48" 8/10, battant au sprint le recordman Lyndgren.

Enfin, la jeune suédoise Anna Larsson enleva un 800 mètres en 2' 13" 8/10, approchant d'une seconde le record du monde détenu par Doubkova avec 2' 12" 8/10.

Ceux qui pensent aux "Nations"

Tacca les prépare

Avant de partir pour Schaffhouse, où il courra dimanche, avec Casellato et Guy Lapébie, Joseph Tacca nous a parlé du Grand Prix des Nations.

— J'ai déjà commencé ma préparation, nous disait-il. Je fais de longues séances de train en solitaire et j'ai le mo-

Antonin Magne dans les « Nations »

— Quand j'arrivais au contrôle des « Nations », à Ablis, c'était comme au dernier contrôle du Tour de France, je me sentais poussé, littéralement « catapulté », vers l'arrivée, expliquait hier Antonin Magne sur la pelouse du Parc. Les « Nations », c'est surtout une question de volonté.

— Allez-vous engager et conseiller un coureur dans les « Nations » ?

— Je ne me déciderai qu'après le Grand Prix du Cycle. On m'a indiqué Depoorter, je le verrai à l'œuvre le 9. Si j'engage un homme, c'est qu'il pourra bien faire.

Amateurs prenez note

Contrairement à ce qui a été colporté, les huit amateurs ou indépendants qui seront sélectionnés pour le Grand Prix des Nations auront le même parcours que les « pro » à accomplir, soit 140 km.

A l'heure actuelle, 2 Anglais, Carrara, Guégen, Bartin sont sur les rangs. Ceux qui se croient capables de réaliser une performance doivent nous adresser leur candidature avant le 10 septembre, à *Paris-presse*, 100, rue de Richelieu, Paris-2e

Caffi bat De Muer et Tassin à Arras

ARRAS. — Le Critérium des As courru, hier, dans les rues d'Arras, a été gagné par Caffi qui a totalisé le plus grand nombre de points.

Classement final : 1. Caffi, 19 pts, les 90 km. en 2 h. 16' 32" (moyenne : 39 km. 500) ; 2. De Muer, 16 pts ; 3. Tassin, 7 pts ; 4. Mahiwlak, 6 pts ; 5. Huguet ; 6. Thétard, tous m. t. ; 7. Dangulllaume, à 1' 10" ; etc., etc...

Quatre, et c'est tout !

Les éliminatoires du championnat de France de poursuite disputées en petit comité ne nous ont pas appris grand'chose que nous sachions déjà.

Quatre poursuiteurs dominent le lot: Blanchet, Le Boulch, Landrieux, Prat.

Derrière eux, une demi-rice Bocquet (24 ans) étaient attendues ; par contre, celle du routier Roger Piel (24 ans), rouleur énergique, a été une surprise.

Giraud, R. Le Nizerhy ne sont pas encore au point pour disputer des poursuites.

Pour ces éliminatoires, le règlement de l'U.V.F. était loin d'être parfait. Pourquoi, puisque seul le temps comp-

Après l'effort...

Vainqueur et vaincus bavardent en lézardant au soleil. De g. à dr. : Moulinié, Blanchet, Le Nizerhy, Girard

révélation : Surbatis (25 ans), un petit gars pétri de qualités, mais qui n'a pas toujours été sérieux. S'il n'a pas l'étoffe d'un poursuiteur, il a tout de même bien termine ses 5 kilomètres.

Les qualifications de Sabat (25 ans) et du Normand Mautait, n'avoir pas fait faire des tentatives individuelles, surtout qu'il n'y avait que seize concurrents ?

Pourquoi avoir obligé Blanchet, tenant du titre, à disputer les éliminatoires.

René MELLIX.

Les temps comparés

1944		1945	
Blanchet		Blanchet	6' 28" 4/5
Landrieux	6' 25" 1/5	Le Boulch	6' 29" 4/5
Teisseire	6' 31"	Landrieux	6' 30"
Lesueur	6' 34" 2/5	Prat	6' 33" 3/5
Prat	6' 36" 3/5	Surbatis	6' 35" 1/5
Roux	6' 37" 4/5	Sabat	6' 36" 2/5
Desmoulins, Sabat	6' 39" 2/5	Piel	6' 38" 1/5
		M. Bocquet	6' 41" 2/5

Prat et Sabat ont gagné 3 s. sur l'an dernier. Blanchet a perdu 3 s. 3/5 ; Landrieux, 4 s. 4/5.

##